



A l'occasion de l'ouverture de **l'enquête publique** de délimitation de la zone de protection agricole, obligatoire dans le cadre de la loi Grand Paris

Défendons nos terres agricoles

Une heure pour le plateau de Saclay

Mardi 20 mars de 20h30 à 21h30

Salle du Vieux Marché, 1^{er} étage - Jouy en Josas

Au programme

- **L'enquête publique : comment participer – les problèmes du périmètre proposé – aide à la rédaction des commentaires**
- **Le patrimoine naturel du Plateau de Saclay – les menaces liées au grand Paris**
- **Les actions des habitants : la SCI Terres Fertiles (20 hectares achetés par des citoyens) - le rôle de l'association Terre et Cité - les circuits de proximité...**

S'alimenter : un besoin vital. Manger mieux en diversifiant l'agriculture et en développant le bio. Produire directement pour les consommateurs et fournir la restauration collective de voisinage, associer des métiers différents mais complémentaires, allant du producteur au consommateur, faciliter l'accès des terres aux jeunes paysans... Demain quelles terres permettront de répondre à ces nouvelles demandes des Franciliens, les terres proches, ici sur le Plateau de Saclay ou des terres éloignées, de plus en plus lointaines ?

Enquête publique du 12 mars au 14 avril

Donnez votre avis sur la zone agricole du plateau de Saclay à protéger

Grâce aux habitants, aux associations, à une majorité d'élus, la loi a retenu l'obligation de protéger au moins 2300 hectares sur les 2700 environ actuellement cultivés sur le Plateau de Saclay.

L'Etablissement Public de Paris - Saclay a fait une proposition de périmètre de surfaces à préserver. Des réserves ou avis défavorables ont été émis par le Conseil général des Yvelines, celui de l'Essonne, le Conseil régional Ile de France, la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, des communes, les associations. **C'est au tour des habitants de s'exprimer : du 12 mars au 14 avril**, les habitants des communes concernées, dont Jouy fait partie, sont invités à déposer leurs avis sur les cahiers d'enquête publique.

Le périmètre de 2316 hectares présenté par l'EPPS est conforme a minima aux exigences de la loi (2300 hectares), mais n'inclut pas des terres agricoles particulièrement fertiles (La Minière) ou sur lesquelles de jeunes agriculteurs ont des projets d'installation ou de reprise innovants :

- les terres agricoles de la Minière situées à l'est et à l'ouest de RD 91 sur la commune de Guyancourt
- les terres au Nord de la rigole de Corbeville dans le Sud du Plateau.

Jouy Ecologie ainsi que le Réseau associatif du Plateau de Saclay (Jouy Ecologie, AVB, Apach Buc, Asem, Essor de Versailles, Amap Les Jardins de Cérès, SCI Terres Fertiles, Cas Orsay, Apesa) demandent l'intégration de ces surfaces agricoles dans le périmètre de protection.

Afin d'assurer la pérennité d'une agriculture périurbaine sur le Plateau, Jouy Ecologie demande que soient protégés 2500 hectares, car l'urbanisation, le métro, les nouvelles routes, entameront la continuité fonctionnelle des espaces agricoles et la viabilité économique des exploitations.

Le dossier explicatif et le cahier d'enquête publique sont déposés en mairie de Jouy du 12 mars au 14 avril ; le Commissaire enquêteur y sera présent le 31 mars de 9h à 12h. Vous pouvez également adresser par écrit vos observations au président de la commission d'enquête, Monsieur Georges- Michel Brunier, à la mairie de Saclay, 12 place de la mairie, 91400 Saclay.

Il s'agit de la dernière possibilité d'obtenir la protection des deux zones sacrifiées aux extrémités du plateau. Saisissez donc cette dernière occasion pour demander l'inclusion des zones de la Minière et du nord de la rigole de Corbeville dans le périmètre de protection des terres agricoles. Donnez votre avis en apportant vos commentaires personnels, témoignages de l'attachement des habitants aux terres agricoles du Plateau de Saclay.

Les nouvelles de l'association : un nouveau site internet depuis janvier à la même adresse <http://jouyecologie.lautre.net> ; vous y retrouverez un dossier sur l'enquête publique, le calendrier des évènements, les actualités, des dossiers de fond ...